

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rouen • 13 décembre 2021

Après une relative stabilité jusqu'en 2023, le département de la Seine-Maritime sera confronté à une baisse continue de ses effectifs de collégiens au moins jusqu'en 2031.

Pour l'ensemble du territoire départemental, cette diminution pourrait même atteindre 7 000 élèves à l'horizon 2031, soit une perte de 11 % en 11 ans.

Une nouvelle perte de 1 600 élèves pourrait ensuite intervenir entre 2031 et 2035.

En Seine-Maritime, en 2020



134 collèges  
dont 109 collèges publics



64 600 collégiens

Évolution des effectifs de collégiens en Seine-Maritime entre 2020 et 2035

De 2020 à 2023



- 300

De 2023 à 2031

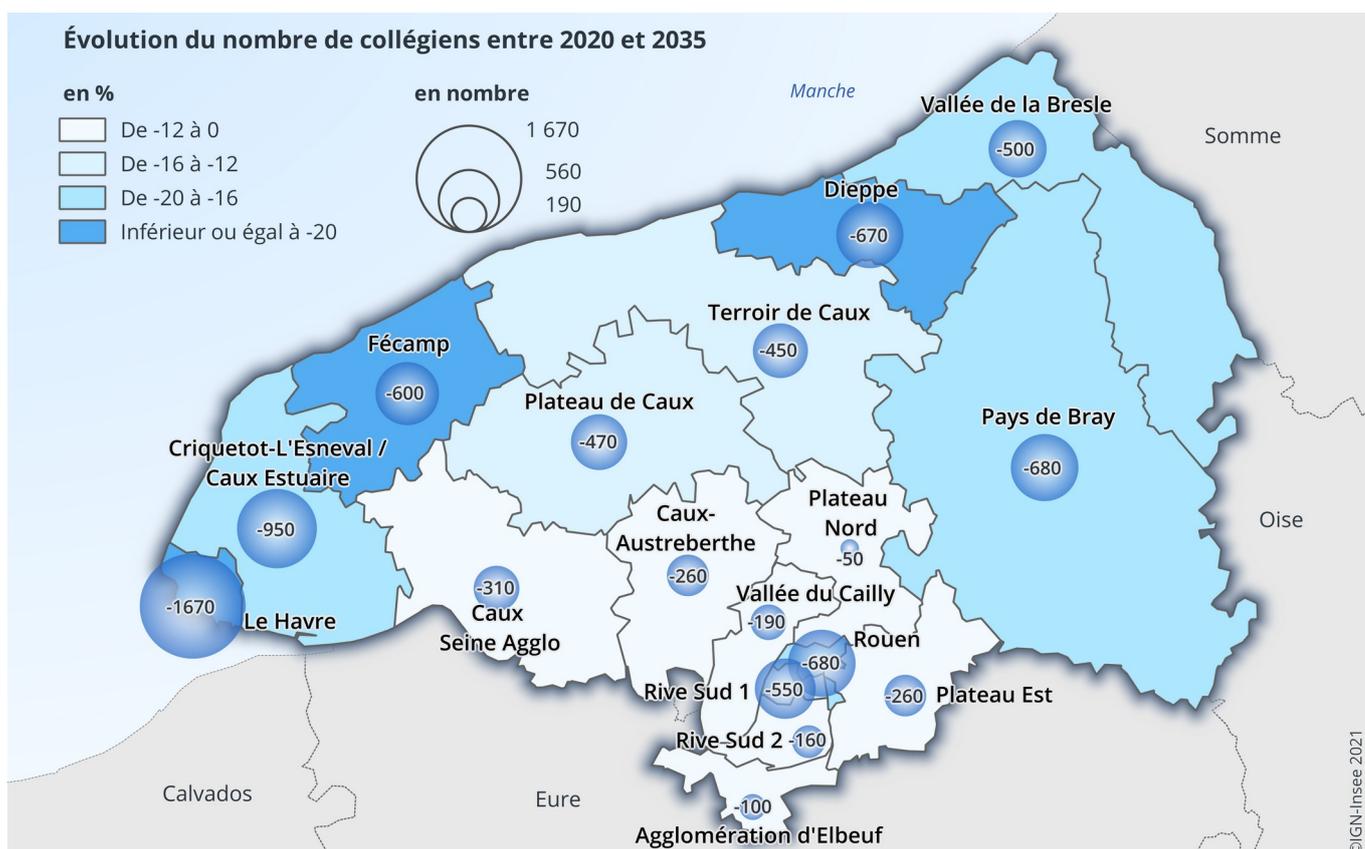


- 6 700

De 2031 à 2035



- 1 600

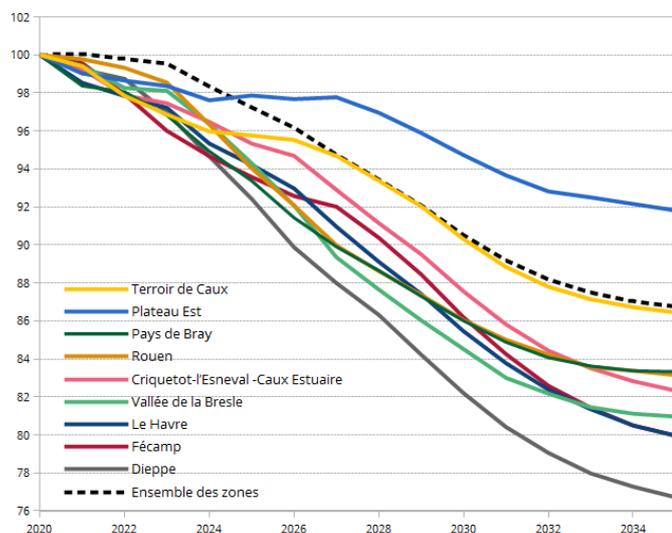


Source : Insee, Omphale 2017

# Evolution de la population collégienne\* dans les territoires de la Seine-Maritime entre 2020 et 2035

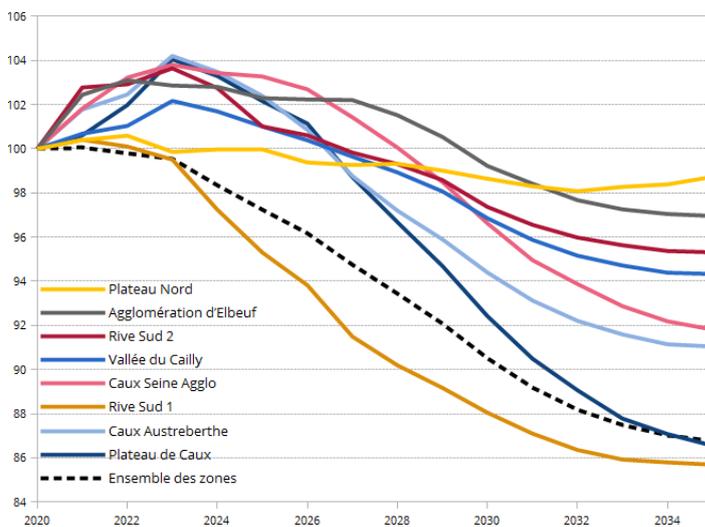
## Neuf territoires en baisse dès 2021

Dans 9 territoires une baisse rapide dès 2021 comprise entre - 23,3 et - 8,2 %



## Huit territoires en baisse à partir de 2023

Dans 8 autres territoires une baisse moins prononcée à partir de 2023 et comprise entre - 14,3 et - 1,3%



\* Au lieu de résidence (indice base 100 en 2020)

Source : Insee, Omphale 2017

Pour analyser l'évolution démographique des collégiens à l'horizon 2035, deux sous-périodes peuvent être distinguées :

- La première, jusqu'en 2031, traduit le glissement en âge des enfants déjà nés aujourd'hui. Le nombre de collégiens évolue essentiellement en fonction de la natalité au cours de la période 2006-2020.
- À partir de 2032, les enfants en âge d'être collégiens ne sont pas tous nés aujourd'hui. Aussi, pour les années postérieures à 2031, les projections de jeunes de ces âges dépendent de l'évolution de la fécondité après 2020. Les scénarios démographiques, pour les projections postérieures à 2031, prennent donc en compte plusieurs hypothèses relatives à l'évolution de la fécondité.

Attachée de presse **Carole Joselier**

02 35 52 49 17 • 06 60 55 37 70 • [communication-normandie@insee.fr](mailto:communication-normandie@insee.fr)